



Lavaur, le 29/05/2011

CH LAVAUUR

C'EST L'ENSEMBLE DE LA LOI « HOPITAL PATIENTS SANTE ET TERRITOIRES » QUI DOIT ETRE REMIS EN CHANTIER !

Le projet de loi « Fourcade » voté par les députés, démontre que les critiques que la CGT avait émises, lors de la préparation de la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires étaient fondées.

L'absence de véritable concertation et la volonté d'imposer des modes de gouvernance issus des entreprises de production avaient amené notre organisation à la conclusion que cette loi n'était pas amendable et devait être retirée.

Aujourd'hui, nous constatons que le texte soumis à la discussion au Parlement a vidé de son contenu la partie de la loi concernant la médecine de ville.

Dans ce contexte, la CGT relève plusieurs éléments essentiels :

- ❑ Avant tout, le seul point pour lequel il existait un large consensus sur cette loi était que, pour la première fois, une loi traitait de l'organisation du système de santé de manière globale sans séparer la médecine de ville et l'hôpital.
- ❑ Ensuite, la mise en place du versant hospitalier étant fortement contestée sur le terrain, il est donc nécessaire de le remettre en discussion.

Cela est d'autant plus indispensable que la situation est explosive sur le terrain, avec notamment, la contestation de nombreuses décisions autoritaires prises par les Agences Régionales de Santé et des situations de tension quotidienne dans les établissements en rapport avec le nouveau mode de gouvernance qui réduit l'expression démocratique à sa plus simple expression.

D'ailleurs, un signe est significatif : de plus en plus de directeurs d'hôpitaux sont en grande difficulté et considèrent qu'ils ne peuvent pas assumer correctement leurs missions.

- ❑ Enfin, les personnels sont à bout. Les équipes subissent des contraintes qui ne leur permettent plus d'assurer correctement leurs métiers.
- ❑ Face aux contraintes budgétaires, les pressions quotidiennes représentent des sources d'épuisement professionnel.

La situation se dégrade de jour en jour et les conflits se multiplient.

La CGT demande que l'ensemble de la loi HPST soit revu.

Il en va de l'avenir de notre système de santé, qui répond de moins en moins aux besoins de l'ensemble de la population.

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h. tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr